



WOODENHA

Principe de pose



Pleins & acoustiques
Mural & plafond



woodenha.com

V1.0



Ce document présente les principes de mise en œuvre des panneaux pleins et acoustiques selon les configurations de fixation prévues. La pose doit être réalisée conformément aux plans d'exécution, aux prescriptions du fabricant et aux règles de l'art applicables au lot concerné.

Sommaire

Pose murale

Fixation semi apparente par inserts métalliques et vis à bois P.4

Fixation invisible par système de rails à clé P.8

Pose en plafond

Ignipli® sur ossature métallique T24 P.12

» Pose apparente P.13

» Pose semi apparente – 1^{ère} Solution P.14

» Pose semi apparente – 2^{ème} Solution P.15

» Pose invisible P.16

Ignipli® sur ossature bois P.17

Matériel nécessaire



Insert métallique ①

Ø extérieur : 8 mm
Ø intérieur : 6 mm

① Ref : Manchon type Hafele
030.10.863 zingué M 6x13mm



Vis à bois noires ②

Ø : 5 mm
Longueur : Min. 45 mm

② Ref : Vis type Wovar WV003156
Vis bardage noire inox 5 x 50 mm
avec pointe anti-fendage



Poinçon pour perçage
du voile acoustique noir
Ø 8 mm

Pour faciliter la mise en œuvre, Woodenha peut fournir l'ensemble de la quincaillerie nécessaire sur simple demande. Le client reste toutefois libre de s'approvisionner directement auprès de ses fournisseurs habituels.



Visseuse
électrique



Niveau
et matériel
de traçage



Ossature
bois ignifugée
conforme
aux exigences
du chantier



Les panneaux doivent être stockés à plat, dans un local sec et ventilé, et stabilisés dans l'ambiance du chantier avant leur mise en œuvre.

Installation murale

Fixation semi-apparente par inserts métalliques et vis à bois

Principe de pose

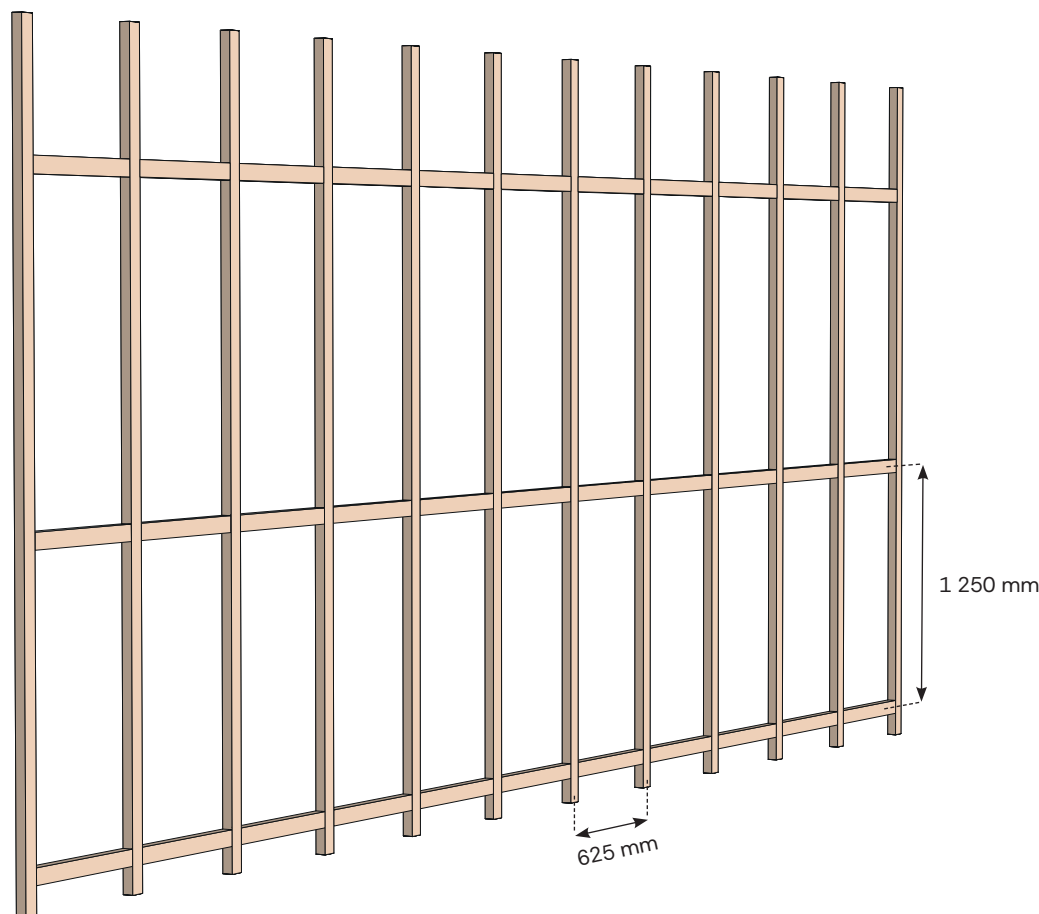
Cette solution de fixation assure une excellente tenue mécanique tout en conservant une esthétique soignée. Des inserts métalliques sont installés à l'arrière des Ignipli® Acoustic adaptés aux perforations déjà présentes sur les panneaux. Les Ignipli® Acoustic sont ensuite fixés sur une ossature bois classée au moins B-s2,d0 au moyen de vis à bois à tête noire ②, dont la discrétion visuelle est assurée grâce à leur intégration dans les perforations tout en assurant un démontage facile avec une simple visseuse.

Cette méthode est particulièrement recommandée pour les panneaux de grandes dimensions ou pour les applications nécessitant une fixation durable et robuste.

Étape 01 | Mise en œuvre de l'ossature

Avant toute fixation, doivent être vérifiées : la planéité, la stabilité et la capacité de reprise des charges. Toute non-conformité du support sera traitée avant la pose des Ignipli®.

Ossature primaire de fixation



Étape 02 | Préparation des Ignipli®

Depuis la face arrière, percer le voile acoustique noir à l'aide du poinçon Ø 8 mm aux emplacements souhaités en correspondance avec les points de fixation prévus.

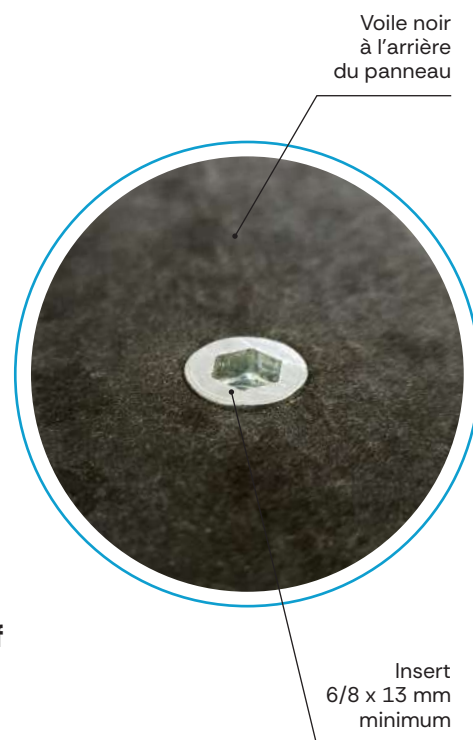
Important : les points de fixation doivent impérativement correspondre aux montants ou traverses de l'ossature dont la répartition équilibrée offre les meilleures performances mécaniques, dimensionnelles et esthétiques.

Étape 03 | Pose des inserts

Visser les inserts métalliques dans les logements prévus à l'arrière des panneaux jusqu'à leur parfait affleurement. Les inserts métalliques doivent être positionnés conformément au calepinage validé, en correspondance avec les zones porteuses de l'ossature. Le nombre et la répartition des fixations doivent être définis selon le format du panneau, son poids et les contraintes du projet

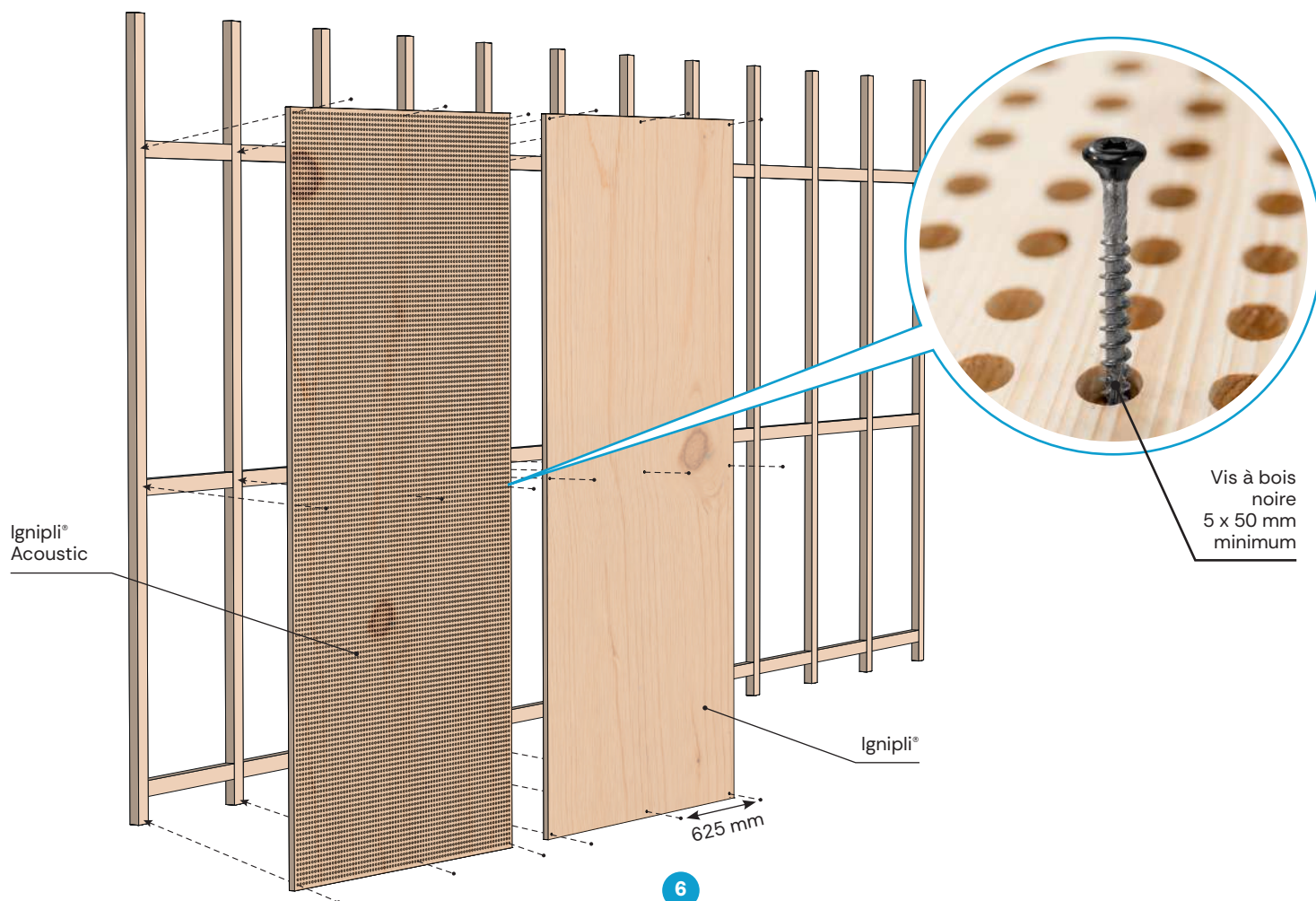


Veiller à ne pas exercer un couple de serrage excessif afin de préserver l'intégrité de l'Ignipli®.



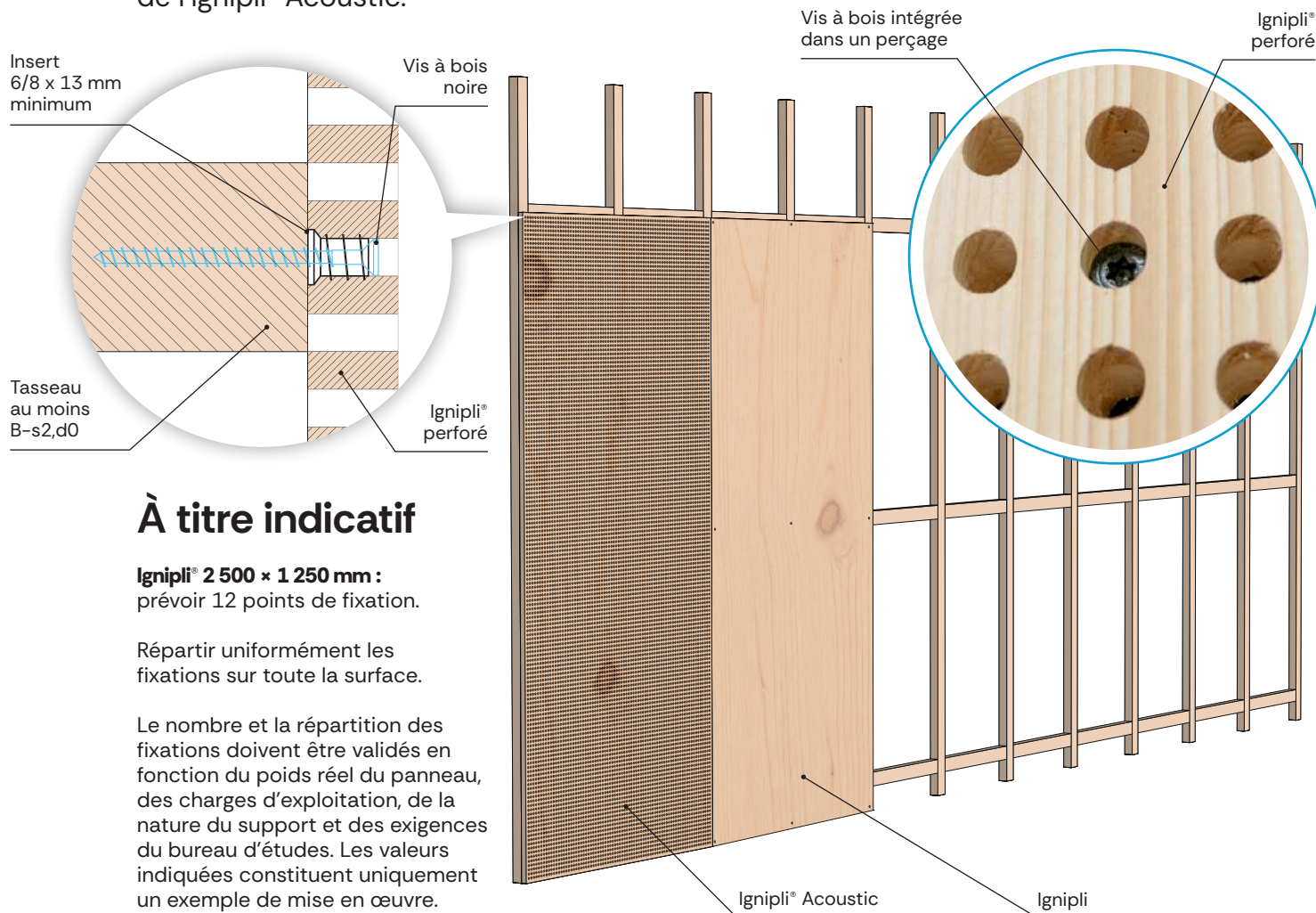
Étape 04 | Fixation des Ignipli®

Présenter l'Ignipli® contre l'ossature puis visser progressivement les vis à bois dans les inserts jusqu'au serrage complet. Contrôler régulièrement l'alignement de l'Ignipli® durant l'opération.



Résultat final

Une fois la fixation terminée, les têtes de vis restent discrètes et peu visibles en parement grâce à leur finition noire et à leur positionnement dans les perforations de l'Ignipli® Acoustic.



À titre indicatif

Ignipli® 2 500 x 1 250 mm :
prévoir 12 points de fixation.

Répartir uniformément les fixations sur toute la surface.

Le nombre et la répartition des fixations doivent être validés en fonction du poids réel du panneau, des charges d'exploitation, de la nature du support et des exigences du bureau d'études. Les valeurs indiquées constituent uniquement un exemple de mise en œuvre.

Contrôle qualité

Avant réception des travaux, vérifier :

- » la planéité générale des Ignipli® ;
- » l'absence de jeu ou de vibration ;
- » la bonne tenue des fixations ;
- » l'alignement des joints et raccords.

Références normatives

Les travaux doivent être réalisés conformément :

- » au **DTU 36.2** ;
- » aux réglementations en vigueur en fonction de la famille de bâtiment concernée ;
- » aux prescriptions du maître d'œuvre et aux avis du bureau de contrôle ;
- » aux exigences de sécurité du chantier.

Fixation murale par système de rails à clé

Principe de pose

Le système de rails à clé (ou profilés d'accrochage aluminium) permet une fixation invisible et démontable par glissement des Ignipli®.

Des profilés aluminium sont fixés à l'arrière de l'Ignipli® ainsi que sur le support mural. L'Ignipli® est ensuite suspendu par simple emboîtement des deux profilés. Cette solution facilite le démontage ultérieur pour les opérations de maintenance ou d'inspection.

Avantages :

- » Fixation totalement invisible en façade.
- » Démontage rapide de l'Ignipli®.
- » Excellent maintien mécanique.
- » Alignement précis des éléments.



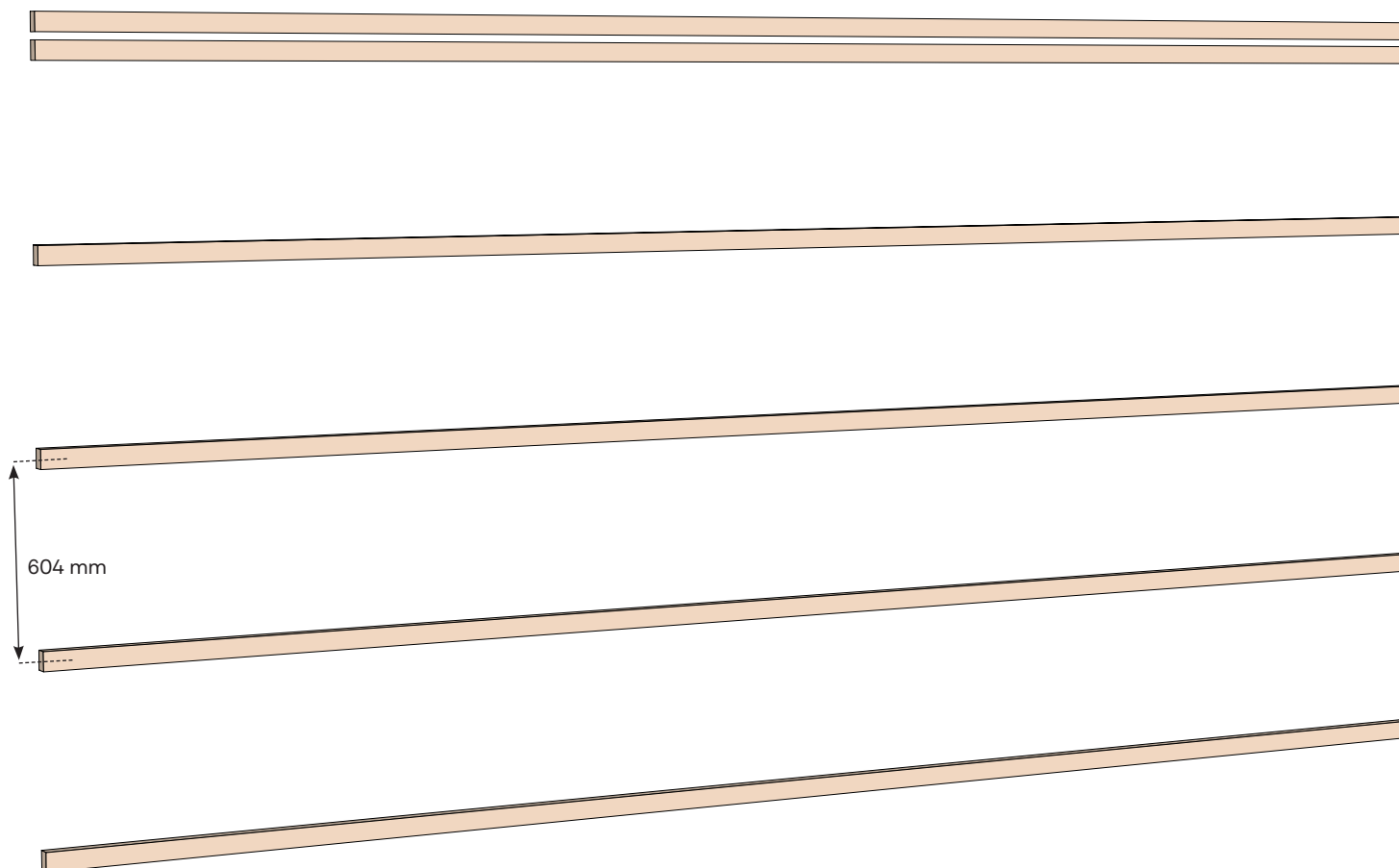
Le principe de pose par système de rails à clé est exclusivement réservé à la pose murale.



I Étape 01 I Mise en œuvre de l'ossature

Réaliser l'ossature bois conformément aux plans d'exécution et dans les règles de l'art. Vérifier l'alignement, la stabilité et la capacité de reprise des charges.

Ossature primaire de fixation



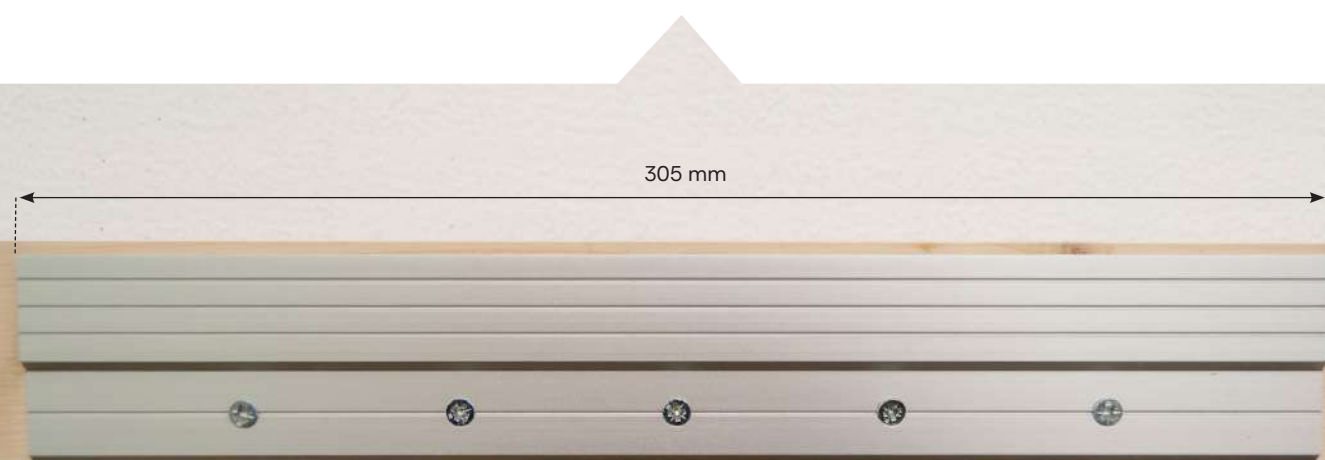
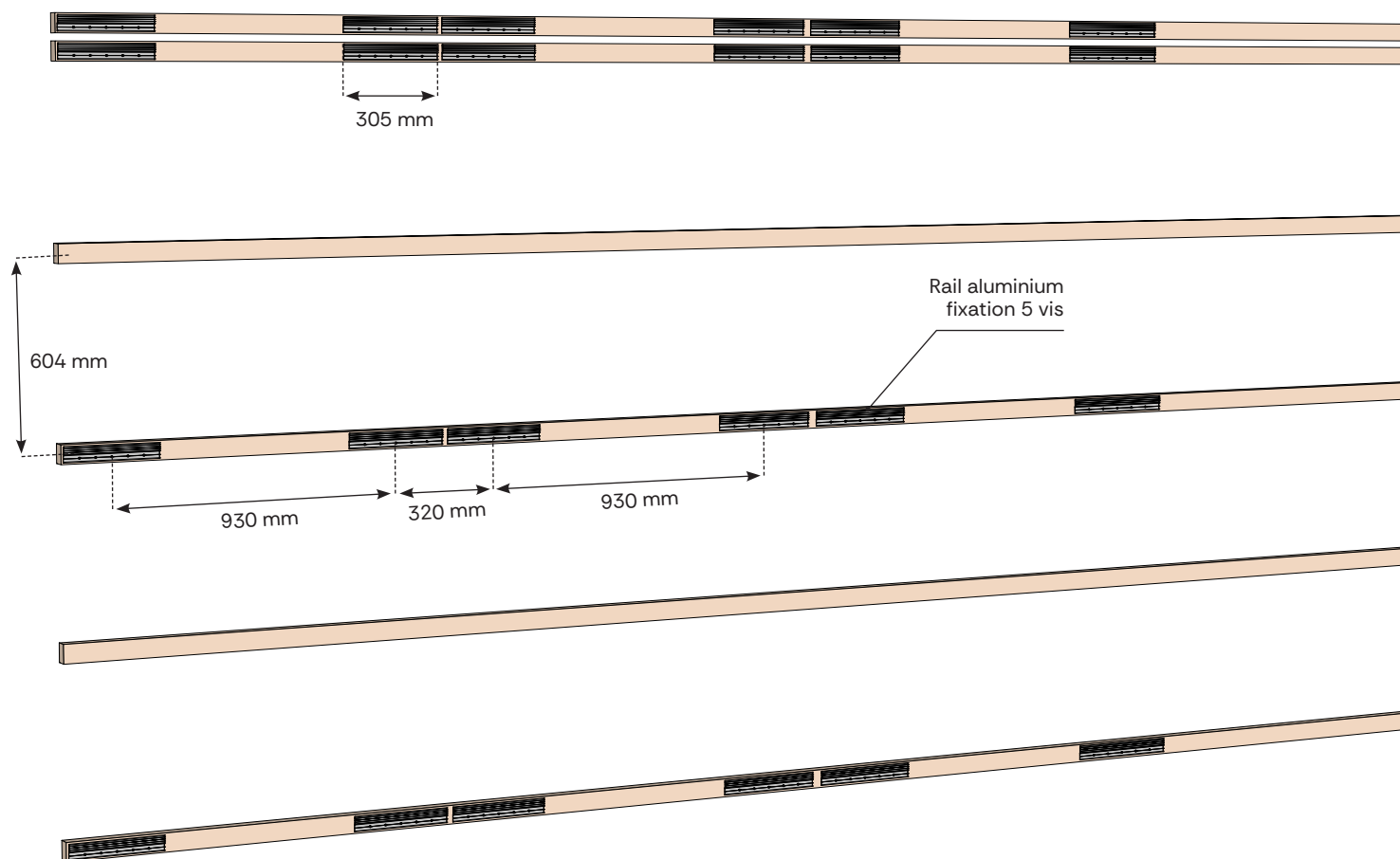
I Étape 02 I Pose des rails sur les Ignipli®

Fixer les rails aluminium sur la face arrière des Ignipli®, côté voile acoustique. Les profils aluminium doivent être posés de niveau, fixés de manière continue selon les prescriptions du système et contrôlés avant l'emboîtement des Ignipli®. Un jeu de pose adapté doit être conservé pour tenir compte des tolérances de fabrication et des mouvements des matériaux.



Étape 03 | Pose des rails sur le support

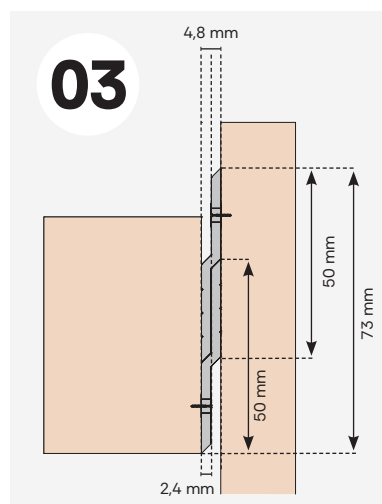
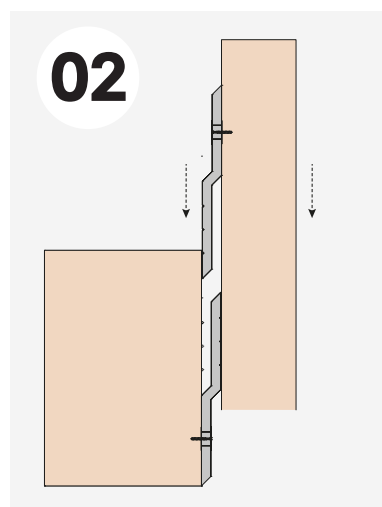
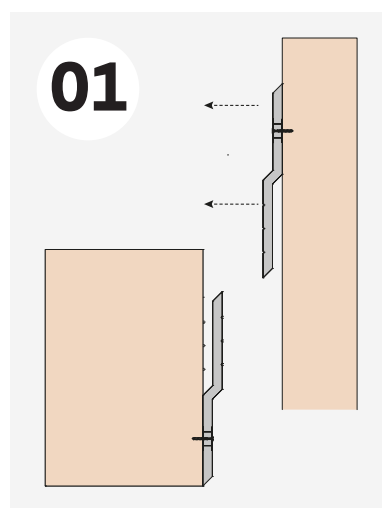
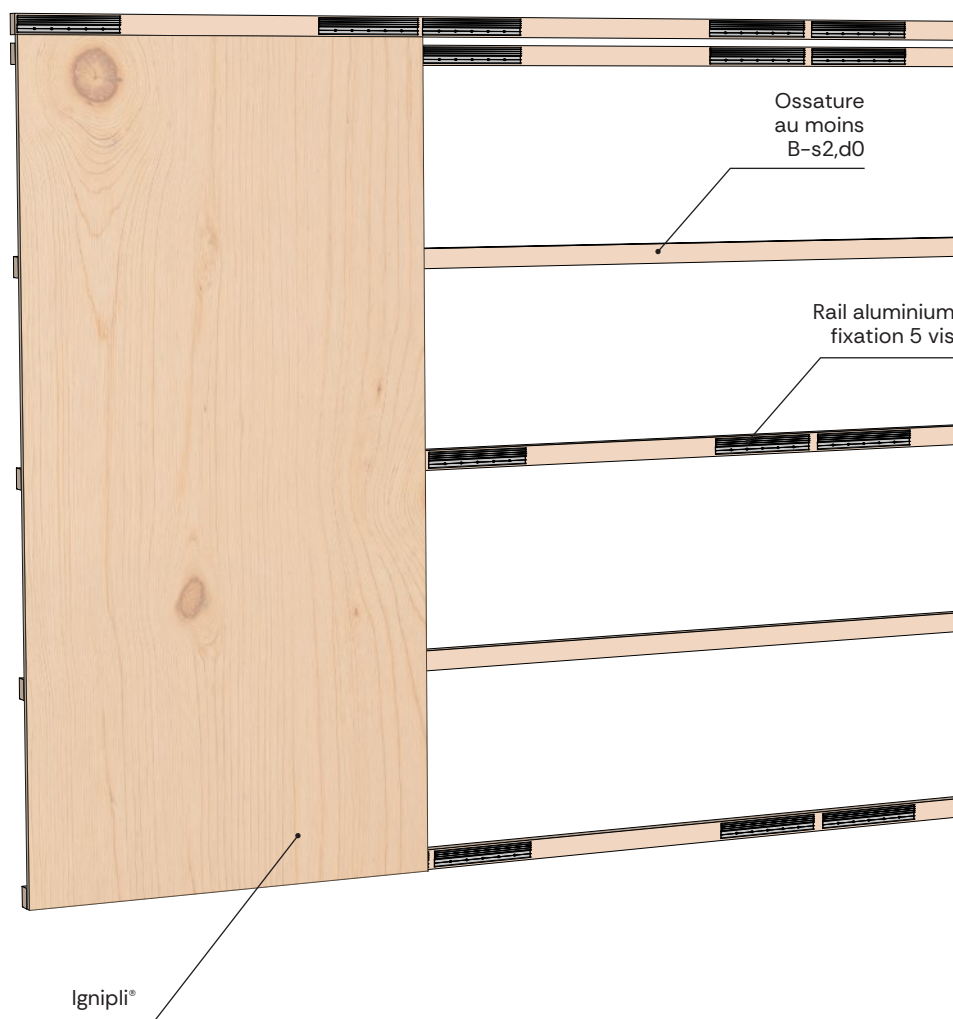
Fixer les rails complémentaires sur les tasseaux ou directement sur le support porteur. Contrôler leur horizontalité à l'aide d'un niveau.



Étape 04 | Mise en place des Ignipli®

Présenter l'Ignipli® légèrement au-dessus de sa position finale puis le faire glisser verticalement vers le bas jusqu'à l'emboîtement complet des deux profilés.

Vérifier le verrouillage et le parfait positionnement de l'Ignipli®.



Recommandations :

- » Prévoir un jeu de pose adapté aux dilatations intrinsèques et différentielle des matériaux.
- » Contrôler l'état des profilés avant installation.
- » Respecter les charges admissibles du système de fixation.

Installation au plafond

Dalles acoustiques sur ossature métallique T24

Principe de pose

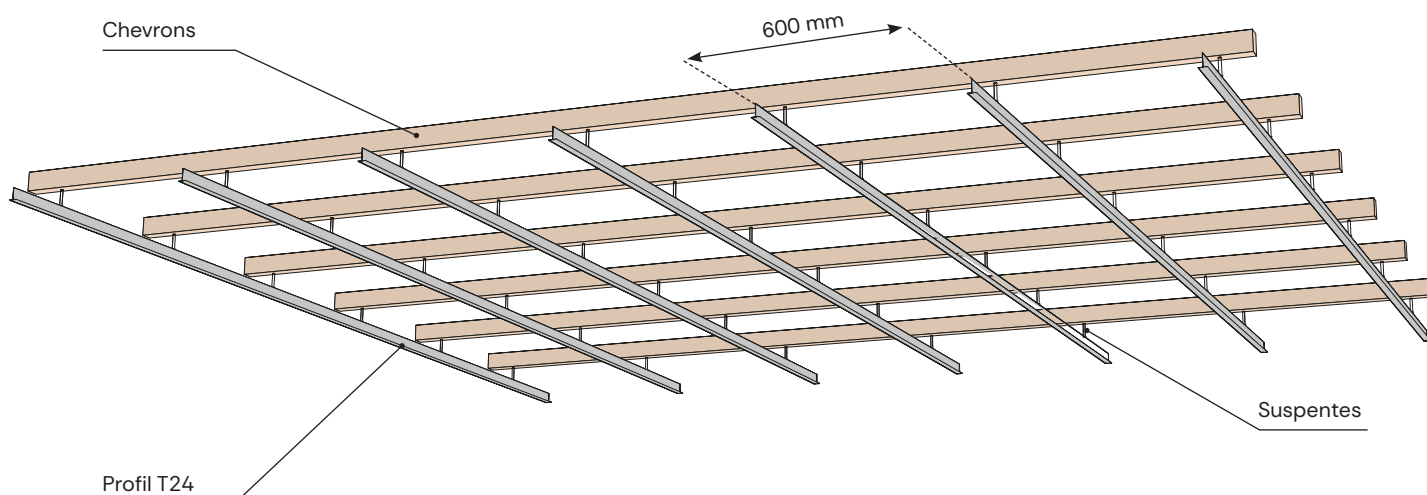
Les dalles acoustiques sont installées sur une ossature métallique suspendue de type T24.

Selon le modèle de dalle retenue, la pose peut être :

- » Apparente
- » Semi-apparente
- » Invisible

L'ossature doit être mise en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant ainsi qu'aux normes en vigueur relatives aux plafonds suspendus (DTU 58.3).

Ossature primaire de fixation



01. Pose apparente

Les bords des dalles reposent directement sur les ailes visibles des profils T24.

Ossature
au moins
B-s2,d0

Suspente

Ignipli®

Rail T24

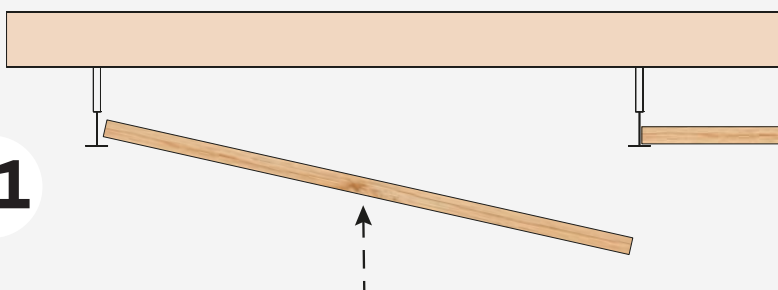
Avantages :

- » Installation rapide
- » Accès facile au plénum technique
- » Maintenance simplifiée

Applications :

- » Bureaux
- » Établissements scolaires
- » Bâtiments tertiaires
- » Hall et circulation des immeubles d'habitation

01



02



03



02. Pose semi-apparente

1^{ère} solution

Les chants des dalles sont usinés afin de masquer partiellement l'ossature métallique.

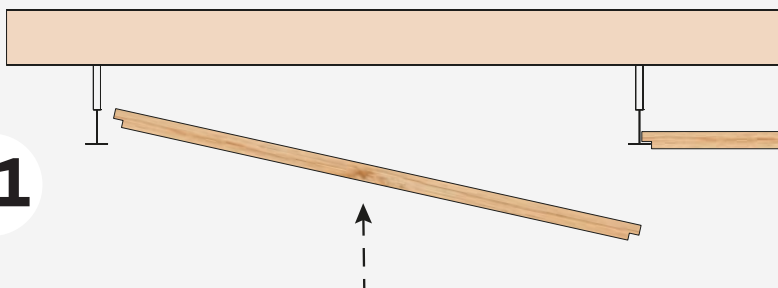
Ossature
au moins
B-s2,d0

Suspente

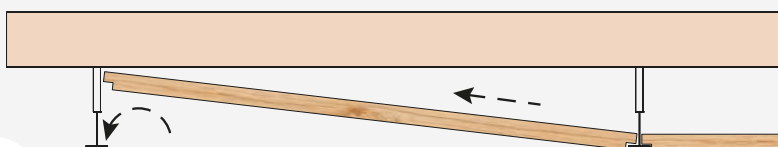
Ignipli®

Rail T24

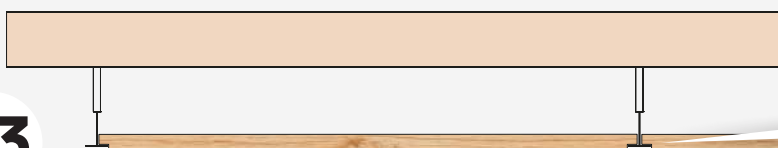
01



02

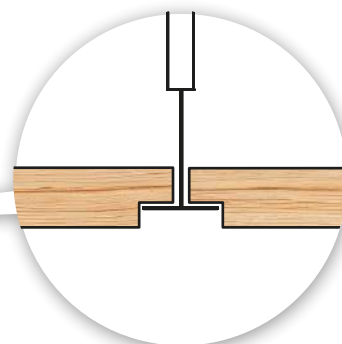


03



Avantages :

- » Aspect esthétique amélioré
- » Profondeur visuelle accrue
- » Conservation de l'accessibilité au plénum



03. Pose semi-apparente

2^{ème} solution

Les chants des dalles sont usinés afin que celles-ci soient à fleur des profils T24.

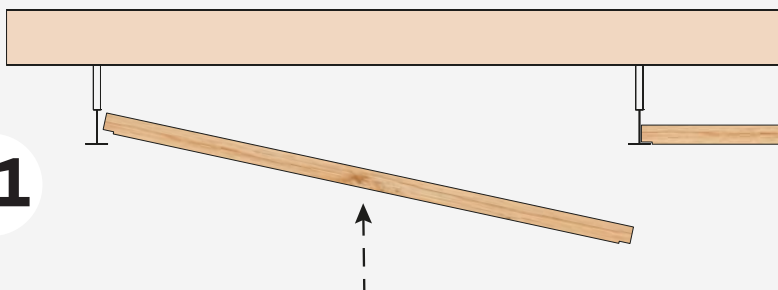
Ossature
au moins
B-s2,d0

Suspente

Ignipli®

Rail T24

01



02

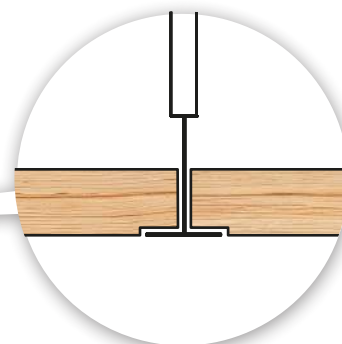


03



Avantages :

- » Aspect esthétique amélioré
- » Uniformité et finition soignée
- » Conservation de l'accessibilité au plénum



04. Pose invisible

Les dalles sont fixées à l'aide d'un système spécifique permettant de masquer totalement l'ossature.

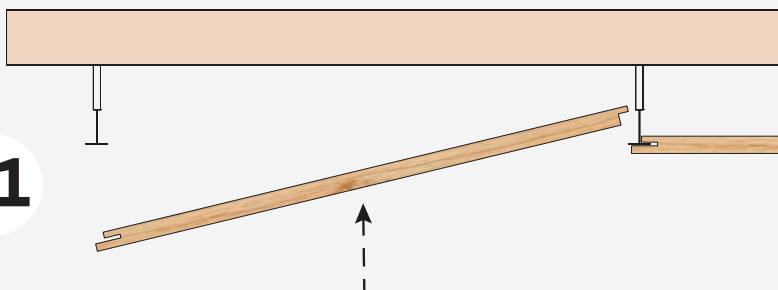
Ossature
au moins
B-s2,d0

Suspente

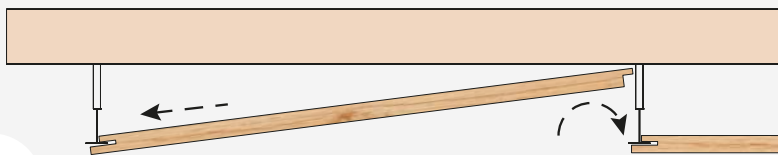
Ignipli®

Rail T24

01



02



03



Avantages :

- » Finition haut de gamme
- » Aspect monolithique
- » Intégration architecturale optimale

Précautions :

- » Respecter scrupuleusement les prescriptions du fabricant.
- » Vérifier les conditions d'accès aux réseaux techniques.
- » Attention à la sensibilité de la mise à niveau.

Ignipli® Acoustic sur ossature bois suspendue ou non, fixation par inserts métalliques et vis à bois

Principe de pose

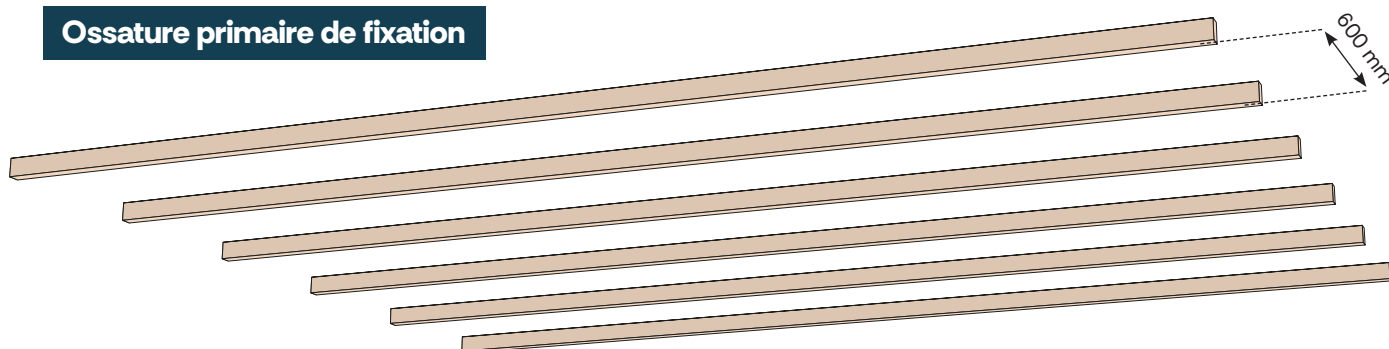
Les Ignipli® Acoustic sont fixés sur une ossature bois suspendue ou non au plafond à l'aide d'inserts métalliques intégrés à l'arrière des Ignipli® Acoustic et de vis à bois traversantes.

Cette méthode garantit une excellente résistance mécanique tout en conservant une finition esthétique discrète.

I Étape 01 | Réalisation de l'ossature plafond

Mettre en œuvre une ossature bois dimensionnée en fonction du poids des Ignipli® et des charges permanentes. Vérifier l'horizontalité et le niveau général de l'ensemble.

Ossature primaire de fixation



I Étape 02 | Préparation des Ignipli®

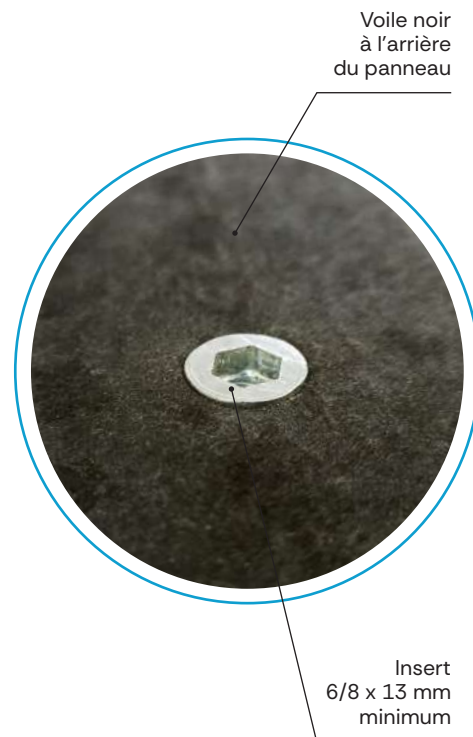
Depuis la face arrière, percer le voile acoustique noir à l'aide du poinçon Ø 8 mm aux emplacements correspondants aux montants de l'ossature (au moins Euroclasse B-s2,d0).

Étape 03 | Pose des inserts

Visser les inserts métalliques dans les logements prévus à l'arrière des Ignipli® Acoustic jusqu'à leur parfait affleurement.

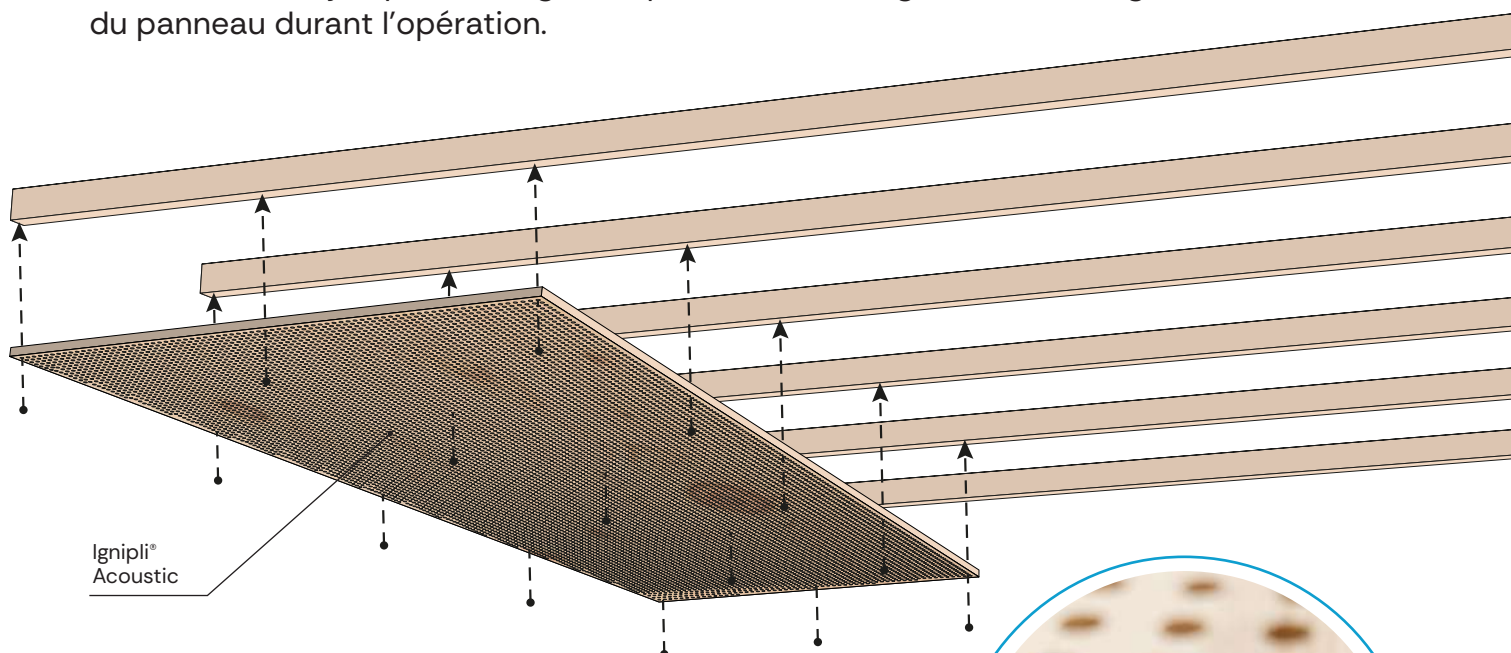


Veiller à ne pas exercer un couple de serrage excessif afin de préserver l'intégrité du panneau.



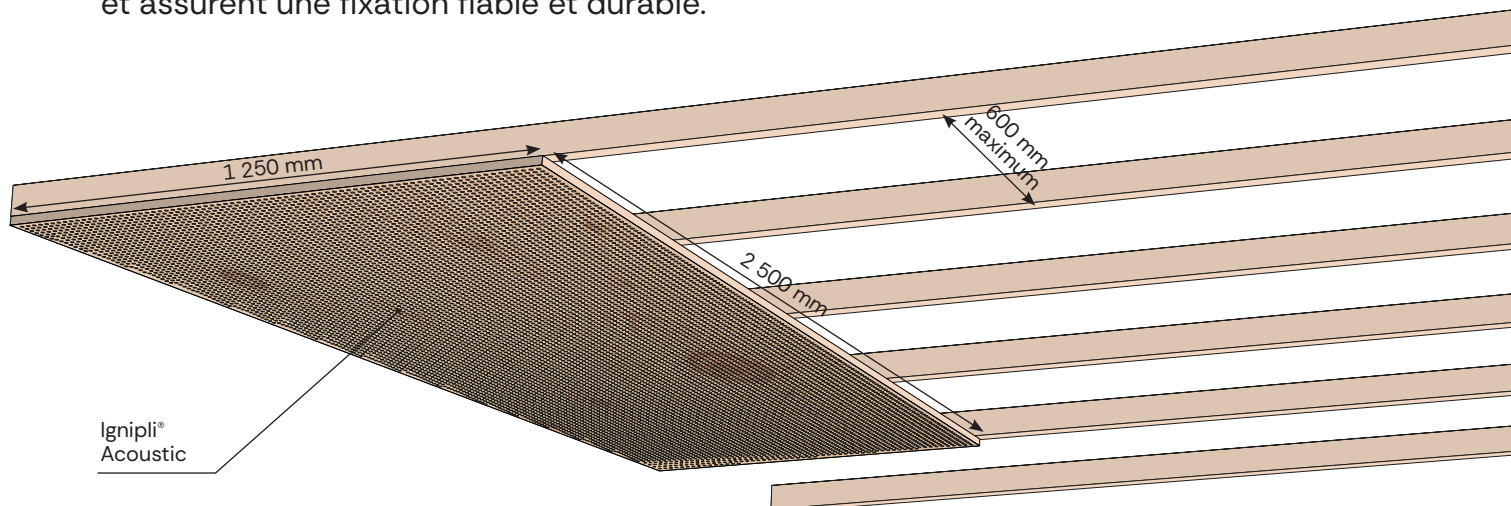
Étape 04 | Fixation des panneaux

Présenter l'Ignipli® Acoustic contre l'ossature puis visser progressivement les vis à bois dans les inserts jusqu'au serrage complet. Contrôler régulièrement l'alignement du panneau durant l'opération.



Résultat final

Une fois la fixation terminée, les têtes de vis restent discrètes en faces visibles et assurent une fixation fiable et durable.



Recommandations de fixation

Ignipli® Acoustic 2500 × 1250 mm : prévoir 15 points de fixation minimum.

Répartir uniformément les fixations sur toute la surface.

Le nombre et la répartition des fixations doivent être validées en fonction du poids réel du panneau, des charges d'exploitation, de la nature du support et des exigences du bureau d'études. Les valeurs indiquées constituent uniquement un exemple de mise en œuvre.



Références normatives

Les travaux doivent être réalisés conformément :

- » au **DTU 36.2** ;
- » au **DTU 58.3** (DTU plafond suspendu) ;
- » aux normes applicables aux plafonds et habillages acoustiques ;
- » aux prescriptions du fabricant ;
- » aux réglementations de sécurité en vigueur.

Consignes générales de sécurité

- » Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.
- » Vérifier la résistance du support avant toute fixation.
- » Contrôler l'absence de réseaux électriques ou techniques dans les zones de perçage.
- » Stocker les Ignipli® à plat dans un local sec avant installation.
- » Manipuler les Ignipli® à 2 personnes avec précaution afin d'éviter toute déformation ou détérioration des finitions.



PRODUIT	ÉPAISSEUR*	MASSE SURFACIQUE*
Ignipli® plein	19 mm	9,5 kg/m ²
Ignipli® Acoustic (taux de perforation 20%)	19 mm	7,6 kg/m ²
Dalle pleine	19 mm	9,5 kg/m ²
Dalle acoustique	19 mm	7,6 kg/m ²

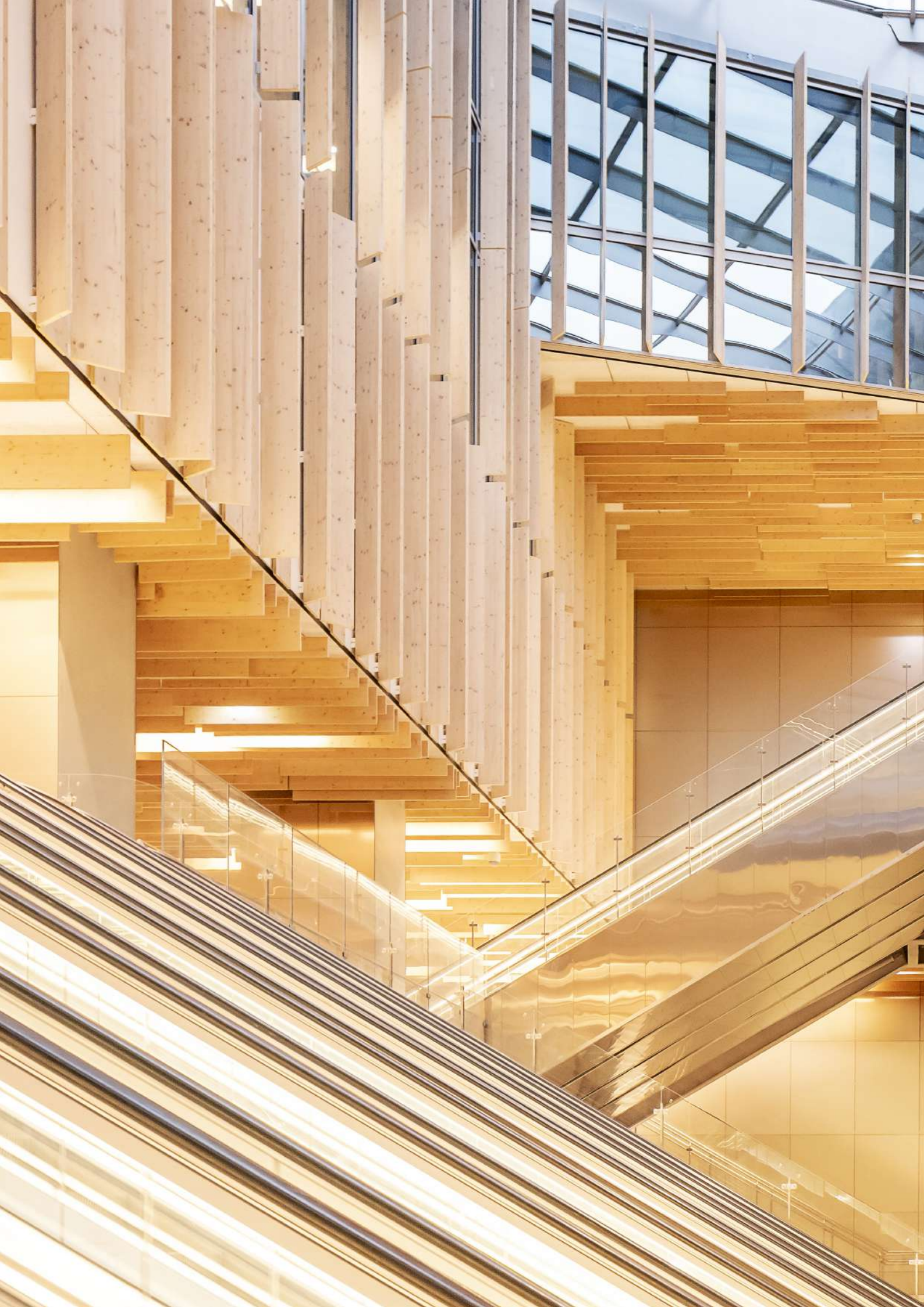
* +/- 5%. Mesures réalisées en usine. Certaines valeurs peuvent se situer en dehors de la tolérance de manière ponctuelle.

» Dimension maximale d'un panneau Ignipli® fini : 5 000 x 1 250 mm

Le classement de réaction au feu du produit n'est valable que dans des conditions de mise en œuvre définies dans les documents techniques de **Woodenha Industries** et les rapports de classement applicables.



Seule la version française de ce document fait foi. Les traductions sont fournies à titre informatif et peuvent comporter des erreurs ou des imprécisions techniques. En cas de divergence, la version française prévaut.





WOODENHA



Woodenha Industries
300, rue de l'Île aux Moutons
44340 Bouguenais

02 40 56 71 75
contact@woodenha.com



woodenha.com

